

Personalvorsorge Gate Gourmet (PGG)

Aux
assurés / bénéficiaires de rentes de la
Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet

Personalvorsorge Gate Gourmet
Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet
Pension Scheme Gate Gourmet

c/o PFS Pension Fund Services AG
P.O. Box
CH-8058 Zurich

Zürich, décembre 2013

benno.halter@pfs.ch
Tel. +41 43 210 18 86
www.pgg.pfs-service.ch

Information No 23 **Prévoyance professionnelle Gate Gourmet - PPG**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de Fondation s'est penché, lors de sa séance du 12 décembre 2013, sur l'intérêt de l'avoir vieillesse ainsi que les adaptations des rentes, ceci sur la base des résultats de placements.

Grâce à la performance positive de 6.4% au 30 novembre 2013, la PPG est en mesure de rémunérer à 2.0%, soit en-dessus du minimum légal l'entier du capital des assurés actifs.

En raison du développement positif des marchés financiers, le taux de couverture provisoire au 30 novembre 2013 se situe à 109.8%.

Au 1er janvier 2014, aucune augmentation de rentes ne sera entreprise. Cette décision se base sur le taux de couverture actuel, respectivement la réserve de fluctuation de valeurs pas entièrement constituée. La PPG est tenue de constituer une réserve de fluctuation de valeurs afin de se préserver d'une forte fluctuation des marchés financiers.

En outre, lors de la séance du Conseil de Fondation, les adaptations nécessaires du règlement, basées sur les nouveaux contrats de travail, ont été décidées. Le règlement des prestations actualisé sera disponible dès la fin janvier 2014 sur la page internet www.pgg.pfs-service.ch.

Avec nos meilleures salutations.

Pour le Conseil de Fondation



Tommy Foehn
Président



Benno Halter
Directeur